



Étude n° 48 - octobre 2009

PORTRAIT AGRICOLE : LES ALPES-MARITIMES

Une agriculture dominée par les fleurs, les oliviers et les légumes

L'activité agricole des Alpes-Maritimes s'articule autour de trois productions majeures : fleurs, fruits et légumes qui représentent 82 % de la richesse agricole du département bien que ces trois activités n'occupent que 3 % de la surface agricole.

En « 2007 »*, la filière horticole dégage 38 millions d'euros en grande partie générés par la vente des fleurs et feuillages coupés et plants de pépinières. Les Alpes-Maritimes sont le second département français en surfaces de fleurs et feuillages coupés derrière le Var et avant la Loire-Atlantique. Le maraîchage dont les recettes s'élèvent à 19 millions d'euros est le second pilier de l'économie agricole. Le troisième pilier est l'arboriculture essentiellement des oliviers, avec 16 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les Alpes-Maritimes sont le septième département en France pour la production d'olives. Si le pastoralisme contribue faiblement à l'économie agricole du département (6 % de la richesse agricole du département), il joue un rôle prépondérant dans la préservation et l'entretien de l'espace.

En 2007, les 1 800 exploitations agricoles du département emploient l'équivalent de 2 400 personnes à plein temps. Depuis l'an 2000, le mouvement des emplois suit celui des exploitations : les actifs diminuent de 5,3 % par an et le nombre d'exploitations baisse annuellement de 5,6 %. Le maraîchage-horticulture subit la plus forte chute du nombre d'exploitants. En revanche, le potentiel de production diminue plus faiblement : 2,7 % par an compte tenu de la forte pression foncière liée à l'urbanisation et à la demande de loisirs touristiques. La surface agricole utilisée (SAU) représente un cinquième de l'espace départemental. La croissance de la population (+ 0,9 % par an depuis 1975) a pour principal moteur le solde migratoire.

Les Alpes-Maritimes s'inscrivent ainsi dans la tendance générale de la région mais de façon plus marquée : les petites exploitations disparaissent le plus rapidement au profit des grandes qui continuent ainsi de s'accroître. Le renouvellement des exploitants qui partent à la retraite n'est plus entièrement assuré par les jeunes générations. La part des terres agricoles non reprises est vouée à l'urbanisation. L'évolution des marchés, les départs à la retraite, la pression démographique ainsi que le développement des infrastructures en sont les principales causes.

En 2007, une exploitation maralpine hors élevage dispose en moyenne de 2 hectares de SAU contre 1 hectare en 1970. Les exploitations basées sur l'élevage occupent de grandes surfaces pâturées (142 hectares en moyenne de parcours, surfaces fourragères...) alors que la plupart des unités horticolas ne dépassent pas un hectare (0,7 hectare en moyenne).

La décision de créer une opération d'intérêt national le long de la plaine du Var pourrait à l'avenir influencer la valeur des terres agricoles de cette zone.

LES FLEURS, PREMIÈRE RESSOURCE AGRICOLE

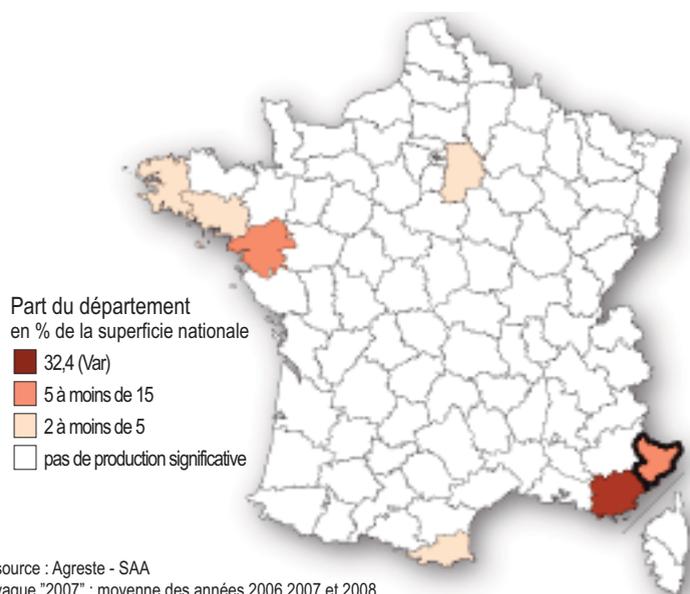
L'**horticulture** est le premier pilier économique maralpin. En « 2007 », cette filière génère 44 % de la richesse agricole des Alpes-Maritimes avant les légumes (22 %) et les fruits (16 %). Les quatre cinquièmes des recettes florales sont assurées par la production de fleurs et de plantes en pots ou plants à massifs.

Avec 340 hectares, les Alpes-Maritimes sont le second département français pour les **surfaces de fleurs et feuillages coupés** (14,2 % de la superficie nationale) après le Var (32,4 %) et devant la Loire-Atlantique (9,3 %), les Pyrénées-Orientales, la Seine-et-Marne et le Finistère (3,8 %). Jusque dans les années 80, l'horticulture ornementale départementale était au premier rang de la production française.

Les surfaces cultivées, en régression, sont localisées essentiellement sur le littoral très urbanisé des secteurs de Nice, Cannes, Antibes et Mandelieu. Elles subissent de fortes pressions foncières avec l'urbanisation et le développement des activités touristiques.

*vague "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

Superficies en fleurs et feuillages coupés



Par ailleurs, comme d'autres secteurs agricoles, la filière des fleurs coupées est **conurrencée** par des pays à faibles coûts de production ou qui bénéficient d'un climat naturel favorable. C'est le cas de certains pays d'Afrique (Kenya, Ethiopie, Erythrée, Maroc...), d'Amérique latine (Colombie, Equateur) et d'Israël. Les Pays-Bas restent la plaque tournante du

commerce floral mondial en faisant transiter les végétaux importés et en participant à leur diffusion en Europe. La demande de feuillages comme l'**eucalyptus** et le **mimosa** cultivés principalement sur les communes de Mandelieu-la-Napoule et Pégomas, suit les ventes des compositions florales.

Superficies en horticulture ornementale

Superficie maximum occupée (ha)	"2007"*			"2007"/"1990"***
	hectares	rang national	part du département ¹	% annuel
Flleurs et feuillages coupés	337	2	14,2	-2,9
Plantes en pots fleuries et plantes vertes	18	33	1,0	//

*vague "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

**vague "1990" : moyenne des années 1989, 1990 et 1991

¹en % de la superficie nationale

Source : Agreste - SAA

// : sans objet ou non disponible

UN MARAÎCHAGE DE PROXIMITÉ

Les plus grandes productions de **légumes** concernent les salades, les courgettes et les bettes. C'est dans ce secteur que l'agriculture biologique se développe le plus. Les maraîchers de la vallée de la Siagne et de la région niçoise sont confrontés au prix élevé du foncier comme les horticulteurs. La décision de créer une opération d'intérêt national le long de la plaine du Var pourrait à l'avenir influencer la valeur des terres agricoles de cette zone.

Principaux légumes cultivés

Légumes	"2007"*	
	Superficie (ha)	Production (t)
Salades	88	3 042
Courgettes	39	1 311
Bettes	14	815
Poireaux	12	767
Courges	13	425
Carottes	13	370
Choux-fleurs	15	274
Radis	17	242

*vague "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

Source : Agreste - SAA

UNE PRODUCTION D'OLIVES EN CROISSANCE

La plus grande partie du **verger** est plantée en oliviers. Les surfaces s'étendent sur 1 600 hectares dans l'arrière-pays niçois, le pays grassois et le secteur de la Roya. La forte demande des consommateurs en huiles d'olive de qualité et les nombreux particuliers qui récoltent leur propre production contribuent à consolider l'oléiculture. La production d'olives à huile place les Alpes-Maritimes à la septième place française. Depuis 2001, il existe une appellation d'origine contrôlée "AOC Olives de Nice" et depuis 2004 une "AOC Huile d'olive de Nice". Par ailleurs, la production d'agrumes, notamment de citrons dans la région de Menton, est la plus importante en France métropolitaine après les deux départements corses.

Principales productions de fruits

Fruit	"2007"*			"2007"/"1990"***
	tonnages	rang national	Part du département ¹	% annuel
olive à huile	1 615	7	7,4	11,2
figue	111	5	3,9	//
agrumes	93	3	0,4	//

*vague "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

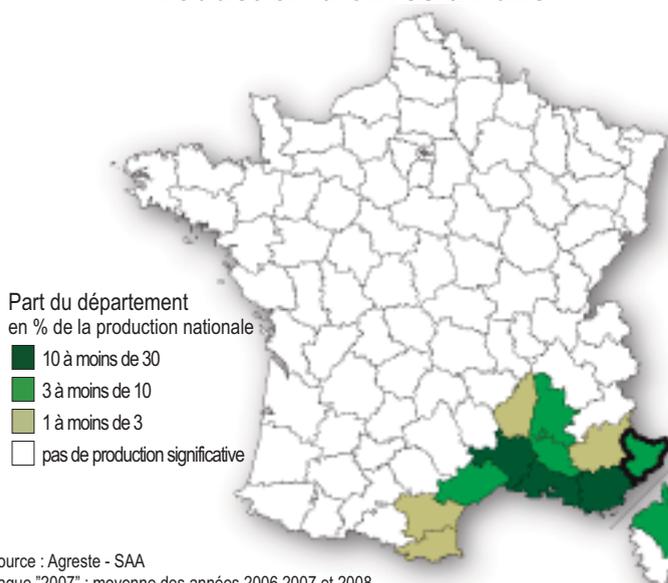
source : Agreste - SAA

**vague "1990" : moyenne des années 1989, 1990 et 1991

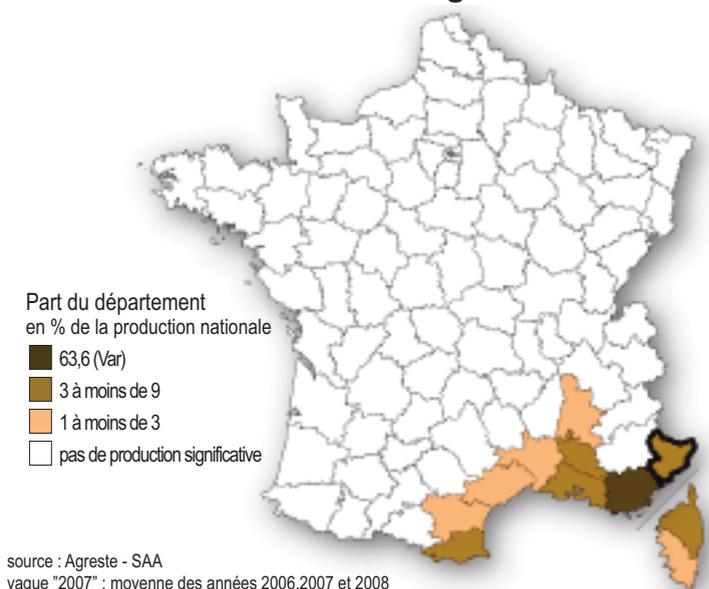
¹en % de la production nationale

// : sans objet ou non disponible

Production d'olives à huile



Production de figues



FORTE RÉDUCTION DES SURFACES DE PLANTES À PARFUM

Les difficultés de commercialisation des **plantes à parfum** dans le pays grassois ont considérablement réduit les surfaces. Le secteur des plantes à parfum se réduit à une trentaine d'hectares en 2007. La production de jasmin et rose

de mai est localisée dans la région grassoise, celle de fleurs d'oranger à Vallauris et de violette à Tourrettes-sur-Loup. La montagne sèche connaît dernièrement un renouveau de production de lavande.

UN MARCHÉ DES VIGNOBLES PEU SIGNIFICATIF

Le marché des **vignobles** n'est pas significatif car il est concentré sur les secteurs du Bellet (un quartier des collines niçoises) et de Villars-sur-Var. Le vignoble AOC Bellet, est

cultivé sur environ une cinquantaine d'hectares par une quinzaine de viticulteurs dont la moitié a moins de 40 ans.

ELEVAGE OVIN DANS L'ARRIERE-PAYS

Avec 260 exploitants et 70 000 têtes, l'élevage **ovin** est l'activité agricole la plus importante de la zone montagneuse. La zone de production ovine est principalement localisée dans les vallées de la Roya et de la Vésubie, sur les cantons de Saint-Etienne-de-Tinée, Puget-Théniers et Saint-Vallier-de-Thiery. Si le **pastoralisme** contribue faiblement à

l'économie agricole du département (6 % de la richesse agricole du département), il joue un rôle prépondérant dans la préservation et l'entretien de l'espace, notamment pour la prévention de risques naturels : coupures DFCI (défense de la forêt contre l'incendie), avalanches... Par ailleurs, les produits laitiers (fromages...) sont bien valorisés.

LA DIVERSIFICATION : UN COMPLÉMENT DE REVENU

Afin de se prémunir des aléas des revenus de l'agriculture et saisir les opportunités résultant des nouvelles demandes sociales ou alimentaires, certains exploitants choisissent la voie des activités para-agricoles et de la diversification.

En 2007, un exploitant maralpin sur deux propose la **vente directe** aux consommateurs. Elle peut avoir lieu à la ferme, en bordure de route, au sein d'un marché paysan, à la

restauration. Un exploitant agricole sur cinq transforme une partie de sa production à la ferme et cette activité est en très forte croissance depuis 2000. En revanche, les **activités touristiques** proposées par les exploitants, que ce soit l'hébergement ou la restauration, sont rares. De même, seulement 2 % des exploitants proposent des activités pédagogiques ou récréatives telles les visites d'exploitation.

Unités de travail annuel* par orientation

activité dominante	2007	2007/2000 % annuel
Maraîchage, horticulture	1 235	-7,5
Viticulture, polyculture...	516	-0,5
Ovins, caprins	339	-1,9
Arboriculture**	282	-5,5
Ensemble des actifs	2 372	-5,3

* UTA (unité de travail annuel) : quantité de travail annuel d'une personne à temps plein
**essentiellement des oliviers

Source : Agreste - Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000

Nombre d'exploitations et surface agricole (SAU) par orientation

activité dominante	Exploitations		SAU (ha)	
	2007	2007/2000 % annuel	2007	2007/2000 % annuel
Maraîchage, horticulture	602	-8,9	723	-10,2
Viticulture, polyculture...	412	-4,9	6 457	7,2
Ovins, caprins	256	-2,1	40 280	-3,6
Arboriculture**	481	-2,6	810	-1,6
Ensemble	1 751	-5,6	48 270	-2,7

**essentiellement des oliviers

Source : Agreste - Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000

Définitions

AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne : partenariat entre un groupe de consommateurs et une ferme, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme.

Exploitation agricole (au sens de la statistique agricole) : unité de production répondant aux conditions suivantes :

1° Elle produit des produits agricoles ;

2° Elle atteint une certaine dimension : soit un hectare ou plus de superficie agricole utilisée, soit vingt ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises...);

3° Elle est soumise à une gestion courante unique.

SAU : superficie agricole utilisée du département. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) y compris la STH hors exploitations et les cultures permanentes.

Unité de Travail Annuel (UTA) : une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, occasionnels, salariés des ETA et CUMA).

Cette publication fait partie d'une série de portraits agricoles départementaux et régional.

Elle sera en ligne sur le site **Agreste** des statistique agricoles :

www.agreste.agriculture.gouv.fr > rubrique "en région" > Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LES ALPES-MARITIMES



L'agriculture occupe un cinquième de l'espace départemental

En partant du littoral de la Côte d'Azur, 300 kilomètres de côtes très découpées, le relief s'accroît très vite. La dénivellation atteint plus de 3 000 mètres entre la mer Méditerranée et les massifs du Mercantour et de l'Argentera au nord. Le Haut-Pays est constitué des vallées des affluents du Var, notamment la Tinée, la Vésubie et l'Esteron. Le parc national du Mercantour s'étend sur 68 500 hectares d'espace montagnard, entre les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence. Les plaines côtières sont restreintes. Les plaines les plus étendues sont aux débouchés de la Siagne, de la Brague, du Loup, de la Cagne, du Paillon et surtout du Var. Le paysage est constitué de collines entaillées de petites vallées (Loup, Cagnes, Brague). Entre le pays côtier et l'arrière pays grassois, les falaises (Baou de Saint-Jeannet, Baou des Blancs) dominent les villes de Grasse ou Vence. Derrière, ces plateaux cèdent la place à de grandes barres rocheuses, issues de plissements alpins. A l'est du Var, le relief est organisé en longues vallées séparées par des reliefs importants (Mont Férion). Plus à l'est, le relief tombe directement dans la mer. C'est le cas notamment à La Turbie, Monaco et Èze. A l'ouest, les plans calcaires des Préalpes grassoises, les massifs anciens de l'Estérel et du Tanneron, bordent le territoire.

L'agriculture occupe **un cinquième de l'espace départemental**. En quarante ans, les terres agricoles ont été fortement concurrencées par le développement des villes, des zones d'activités et des espaces de loisirs. Cela a contribué à l'augmentation des prix des terres qui sont aussi en concurrence avec des terres à destination non agricole. L'**attractivité du foncier** est tirée par la demande des non-agriculteurs. La qualité agronomique des sols n'a alors plus d'impact sur les prix. Les collectivités (Conseil Général, communes...) tentent d'intervenir pour lutter contre la spéculation et maintenir l'agriculture sur des micro-secteurs, pour sauver l'agriculture de niches comme les produits biologiques... Les quelques jeunes agriculteurs qui s'installent privilégient les circuits courts de commercialisation : AMAP, produits biologiques... Il y a aussi quelques reprises en élevage. L'activité équestre et le gardiennage de chevaux sont des activités en plein essor.

La moitié du territoire est couvert de **bois et forêts**, ce qui place les Alpes-Maritimes parmi les sept départements français les plus boisés. Les sols boisés se sont accrus depuis 1990 et sont en extension principalement par colonisation naturelle des terres sans usage agricole.

Les Alpes-Maritimes s'étendent sur 429 300 hectares et la population de 1 073 200 habitants au dernier recensement de 2006 connaît une forte augmentation de 0,9 % par an depuis 1975. Le solde migratoire est le principal **moteur de cette croissance**.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Economique - (SRISE)
Château de Marveyre
161, rue du Commandant-Rolland
13272 MARSEILLE Cedex 08
Tél : 04 91 16 79 69 - Fax : 04 91 77 57 39

prix de vente : 2,50 euros

Directeur régional : Jean-Marie SEILLAN
Directrice de la publication : Brigitte BACCAÏNI
Rédacteur : Didier POULOS
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : octobre 2009
ISBN : 978-2-11-097609-3